

C.V.

Charlotte Dubois

Formation.

2009 - 2010 : Master 2 Droit privé général, Université Panthéon-Assas, Mention Bien.

2010 – 2011 : Master 2 Droit pénal et Sciences pénales, Université Panthéon-Assas, Mention Très Bien.

2011 – 2014 : Thèse de doctorat. Sujet : *Responsabilité civile et responsabilité pénale, à la recherche d'une cohérence perdue*, dir. Y. Lequette, Université Panthéon-Assas.

Jury : X. Pin (rapp.), M. Bacache (rapp.), Y. Mayaud (Prés.), P. Jourdain.

Parcours professionnel.

2015 – 2017 : Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas.

2017 : Agrégation de droit privé et sciences criminelles (rang : 13).

2017 – ... : Professeur à l'Université de Bourgogne.

2019 – ... : Membre du Centre Innovation et Droit de l'Université de Bourgogne, responsable de l'Axe 1.

2021 – ... : Membre associé de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris, Université Paris Panthéon-Assas.

Recherche.

Thèse : *Responsabilité civile et responsabilité pénale, à la recherche d'une cohérence perdue*, préf. Y. Lequette, LGDJ, coll. « Bibl. de droit privé », tome 570.

Participations à des ouvrages collectifs :

Des voitures autonomes – Une offre de loi, dir. L. Andreu, Dalloz, coll. Essai, juillet 2018

Droit de la consommation, 2021/2022, août 2020, 1^e éd., Dalloz action, Chapitres « Les fraudes » (150.000 signes) et « La réalisation du droit de la consommation – Sanctions » (470.000 signes), dir. D. Fenouillet, avec M. Leroux-Campello.

Les Grandes conclusions du parquet général de la Cour de cassation, dir. R. Salomon, juin 2017, contribution : commentaire de l'avis de l'avocat général Lindon – Arrêt Dangereux, Ch. mixte, 27 févr. 1970, « Indemnisation de la concubine : la Cour de cassation joue-t-elle un jeu dangereux ? ».

Articles :

« Faut-il consacrer le dommage culturel en matière de responsabilité civile ? », coécrit avec J.-S. Borghetti, *Rev. de dr. d'Assas*, 2022, p. 126.

« Le plan du Code pénal, outil d'interprétation des incriminations ? » (60 000 signes), *Rec. Dalloz*, 2022, p. 1477.

« Repenser l'escroquerie au jugement » (50.000 signes), *Lexbase pénal*, 28 juill. 2022, n° 51.

« Retour sur la théorie de la scène unique de violence », *Gaz. Pal.*, 24 mai 2022, n° 18, p. 20.

« Regard critique sur la loi relative à la responsabilité pénale en cas d'intoxication volontaire », *Gaz. Pal.*, 10 mai 2022, n° 16, p. 9.

« Les actions militantes en faveur de la protection des animaux d'élevage » (80.000 signes), in *La protection animale ou l'approche catégorielle*, dir. F.-X. Roux-Desmare, mars 2022, coll. Mare et Martin 2022.

« Faut-il punir l'écocide ? Réflexion sur le droit pénal face à la délinquance en col vert » (100.000 signes), *Rev. dr. d'Assas*, 2021 n° 21.

« De la cacophonie des propositions de lois réformant les infractions sexuelles sur mineurs », avec M. Bouchet, *Gaz. Pal.*, 9 mars 2021.

« L'inceste en droit pénal ou la consécration de la famille selon Vianney », *JCP G* juin 2021, n° 23, p. 1099.

« Réflexion sur la faute de la victime dans les délits non intentionnels : un réel effet exonérateur ou de la poudre aux yeux ? » (55.000 signes), *Recueil Dalloz*, 17 sept. 2020.

« L'obsolescence programmée a des petits frères ! Retour sur les articles L. 441-3 à L. 441-5 du Code de la consommation issus de la loi numéro 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire », avec M. Leroux-Campello, *Recueil Dalloz*, 9 juill. 2020.

« La responsabilité civile pourrait-elle voler au secours de la culture ? » (57.000 signes), *Revue trimestrielle de droit civil*, Dalloz, 1er avr. 2020.

« L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme et le droit pénal » (60.000 signes), *Rev. dr. d'Assas*, n° 20, oct. 2020.

« Appels téléphoniques malveillants : quand la cohérence ne répond plus... » (67.000 signes), *Lexbase pénal*, n° 20, 17 oct. 2019.

« SOS d'un conjoint en détresse – Réflexion sur le statut (peu enviable) du conjoint commun en biens autorisant un cautionnement – », *RTD civ.* 2019/1, p. 35.

« Réflexion sur les seuils d'âge en droit pénal de fond », coécrit avec M. Bouchet, *Recueil Dalloz*, 2018, n° 23, p. 1268

« Entre tradition et modernité, le Décalogue en contrepoint », *Mélanges en l'honneur du Professeur Yves Mayaud, Entre tradition et modernité : le code pénal en contrepoint*, 2017, Dalloz.

Notes :

« Cumul des sanctions administratives : des kilos d'amendes ? », note sous Cons. constit. 25 mars 2022, déc. n° 2021-984 QPC, *Gaz. Pal.*, 26 avr. 2022, n° 14, p. 17.

« "Pour les choses de peu, peu de droit"... ou de la constitutionnalité du préjudice écologique », *Gaz. Pal.* avr. 2021, n° 15, p. 18.

« Affaire Halimi – Un arrêt stupéfiant » (40.000 signes), *Les cahiers de la justice*, 2021/3, p. 417.

« Quand la chambre criminelle envoie valser la responsabilité du fait personnel : une valse à deux temps », *Gaz. Pal.* 26 janv. 2021, p. 24.

« Victoire par KO de l'ordre public sur la cagnotte de soutien au "boxeur gilet jaune" », *Gaz. Pal.* févr. 2021, p. 20.

« Clarification de l'élément moral de l'infraction d'appels téléphoniques malveillants : le rendez-vous manqué de la chambre criminelle », avec M. Bouchet, *Recueil Dalloz*, 3 sept. 2020.

« Un sérieux coup de pouce à l'exonération du transporteur ferroviaire de personnes », avec M. Leveneur-Azémar, *Rev. Lamy dr. civil*, 1er avr. 2020.

« Déclarée abusive sans ménagement : retour sur la clause limitative de réparation d'un contrat de déménagement », avec M. Leveneur-Azémar, *JCP G*, 10 févr. 2020.

« L'amour aveugle – Épisode 2 », *Recueil Dalloz* 2019, n° 37, p. 2071.

« Quand la responsabilité civile patouille dans une mare à grenouilles », *Recueil Dalloz* 2019, n° 7, p. 419.

« La force majeure sur les rails de l'exonération », *JCP G* 2018, n° 17, p. 808.

« Contentieux du médiateur : un lien de causalité sous les projecteurs et une faute tapie dans l'ombre », *Petites Aff.*, 2018, n° 12, p. 6.

« 1415 : la bataille du cautionnement. Nouveau fait d'armes », note sous Cass. Civ. 2^e, 15 oct. 2015, *Rev. jur. pers. et fam.*, janv. 2016, p. 22.

« Indemnisation des victimes : saisine directe de l'AGRASC sans passer par la case CIVI », *JCP G*, 7 nov. 2016, n° 45, p. 2025.

« Violations des dispositions d'ordre public d'un contrat de construction individuelle : démolir la maison ou mollir la sanction ? », note sous Cass. Civ. 3^e, 15 oct. 2015, *Recueil Dalloz* 2015, p. 2423.

« Force majeure et troubles du voisinage : une tempête dans un verre d'eau ? », note coécrite avec J. Dubarry, Cass. Civ. 3^e, 10 déc. 2014, *Dalloz* 2015, p. 362.

« La corrida dans l'arène de Montpensier : les Sages jouent aux Toréadors ! », note sous Cons. constit., 21 sept. 2012, *Petites affiches*, 27 déc. 2012 n° 259, p. 10.

Colloques publiés :

Le droit pénal au défi du numérique, 12 nov. 2018, sous la dir. d'A. Lepage, intervention « Terrorisme et numérique », publié dans l'ouvrage *Information, numérique et innovations*, éd. Panthéon Assas.

Le droit et les péchés capitaux, 3 oct. 2019, dir. B. Auroy et C. Lehman, « Propos conclusifs », éd. Mare et Martin, 2022.

Le droit de l'environnement 30 ans d'intégration, Bilan et perspectives, sous la dir. d'E. Juen et A. Tomadini, les 27 et 28 sept. 2018, intervention « L'amende civile », Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2020, p. 250.

L'autonomie du droit pénal, intervention « Autonomie du droit pénal et droit de la famille », colloque organisé à la Cour de cassation, dir. R. Salomon, *Cahiers de l'entreprise*, 1^{er} juill. 2021, p. 34.

Le projet de réforme de la responsabilité civile, dir. G. Cerqueira et V. Monteillet, intervention « Les renoncements – La généralisation de la fonction punitive de l'amende civile », éd. Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2021.

Les drones, étude juridique à 360 degrés, 28 mai 2021, sous la dir. de Ch. Dubois, R. Jacquin et M. Keim-Bagot, intervention « Les drones face aux enjeux de responsabilité civile », *Dalloz IP/IT*, avril 2022.

La négociation en droit de la consommation, dir. S. Bernheim-Desvaux, intervention « La négociation dans la mise en œuvre des sanctions répressives », *Rev. Lamy dr. des affaires*, n° supplément mars 2022.

Les infractions sexuelles à l'épreuve du numérique, dir. Ch. Dubois et P. le Monnier de Gouville, « Propos introductifs », à paraître décembre 2022, coll. Mare et Martin.

Les métamorphoses du droit civil, colloque des 20 ans du Laboratoire de droit civil de l'université Paris Panthéon-Assas, 2 et 3 déc. 2021, dir. L. Leveneur, A. Touzain et C.-M. Péglion-Zika, intervention « Les crises environnementales – Aspects prospectifs », à paraître.

Colloque du centenaire de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris, Université Paris Panthéon-Assas : *Justice pénale et criminalités du XXI^e siècle*, 29 et 30 septembre 2022. Présidence de table ronde : « La justice pénale sous la pression de la criminalité organisée », à paraître édition Panthéon-Assas.

Les sanctions en droit de la consommation, 21 mars 2022, dir. Th. Genicon et D. Fenouillet, université Paris Panthéon-Assas, intervention : « L'amende en droit de la consommation » et présidence de table ronde, *à paraître*.

Colloques non publiés :

Conférence inaugurale du Centre Innovation et Droit (CID, EA7531), intervention : « Les voitures autonomes ».

Organisations de colloques :

« Les mutations du droit applicable à la contrainte », colloque coorganisé avec A. Cappello, École de gendarmerie de Dijon, L'Harmattan, avr. 2020.

« Les drones, étude juridique à 360 degrés », avec M. Keim-Bagot et R. Jacquin, *Dalloz IP/IT*.

« Les infractions sexuelles à l'épreuve du numérique », colloque coorganisé par avec P. le Monnier de Gouville (Univ. Paris Panthéon Assas), *à paraître coll. Mare et Martin*.

Autres écrits :

« Le mineur de treize ans au seuil de la responsabilité pénale », Entretien, coécrit avec M. Bouchet, *Dalloz* 11 juill. 2019.

« Coup d'arrêt aux violences conjugales ou coup d'épée dans l'eau ? », Entretien, coécrit avec M. Bouchet, *Dalloz* 28 déc. 2019.

« L'écocide consacré...mais l'écocide contesté », Recueil Dalloz, 23 sept. 2021.

▪ En cours/projets :

- Fascicule.

« Délits d'exploitation de l'image pornographique d'un mineur », Fasc. juriscl. LexisNexis, *à rendre 2023*.

- Participation à un ouvrage collectif.

« Leçon d'un juge à une ménagère : séparer le blanc et les couleurs », note sous TI Angers, 6 mai 2002, in *Les petits arrêts de la jurisprudence insolite*, dir. L. Andreu, en attente d'accord de publication éd. Dalloz.

- Participation à un colloque.

« De la réparation à la sanction, L'amende civile – Regards croisés », dir. G. Cattalano, Cour d'appel Orléans, 25 nov. 2022. Intervention : « L'amende civile est-elle conforme aux principes de légalité et de proportionnalité ? », à paraître *Rev. des contrats* 2023.

Enseignements

■ Enseignements à l'université de Bourgogne

■ Service d'enseignement passé (extrait) :

2020 – 2021 : Droit des contrats, CM L2.

2018 – 2021 : Introduction au droit privé, CM L1.

2017 – 2019 : IEJ CRFPA, Droit pénal (actualité).

■ Service d'enseignement actuel :

2017 - ... : Droit pénal général, CM L2.

2017 - ... : Droit pénal général, Capacité.

2020 - ... : Master 2 Contrats et responsabilités, Séminaires de droit pénal général et spécial.

2020 - ... : Master 2 Contrats et responsabilités, Séminaires de responsabilité civile.

2020 - ... : Master 2 Contrats et responsabilités, Séminaires de droit des contrats.

2020 - ... : Master 2 Banque Patrimoine Assurance, Séminaires de régimes matrimoniaux.

2020 -.... : Master 2 Juriste d'affaires – commerce, distribution, consommation, Séminaires de techniques sociétaires.

2017 -.... : Master 2 Juriste d'affaires – commerce, distribution, consommation, Séminaires de responsabilité civile de l'entreprise.

■ Enseignement hors université de Bourgogne

Master 2 Criminologie, Université Paris Panthéon-Assas, Séminaires Droit pénal général et spécial, 15h, depuis 2017.

LLB 2 Dubaï (partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Assas), Criminal Law, 30h, depuis 2021.

LLB 3 Dubaï (partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Assas), Criminal procedure and evidence, 30h, depuis 2022.

IEJ ENM, Université Paris Panthéon-Assas, Droit pénal spécial, trois conférences de 2h.

DU Justice pénale des mineurs, Université Paris Panthéon-Assas, 6h.

Responsabilités administratives :

Responsable de l'axe « Contrats, responsabilités et mutations des pratiques contractuelles et des risques » du Centre innovation et droit (CID), EA7531.

Fondatrice et codirectrice du Master 2 « Contrats et responsabilités (pénale, civile et presse) ».

20^e position sur la liste CNU, section 01, dirigée par le Pr. A. Martinon (Liste autonome pour le rayonnement de la recherche et des libertés universitaires).

Membre du bureau de la commission de proposition (BCP) de l'UFR droit, section 01, de l'université de Bourgogne, depuis sept. 2021 (réélue en novembre 2022).

Participation à des examens :

Membre du jury du grand oral du CRFPA, Université Panthéon Assas, depuis 2015.

Participation à des concours :

Membre du jury des administrateurs des affaires maritimes (années 2019, 2020, 2021 et 2022). Ministère de la transition écologique et de la mer. Concours A+. Conception de sujets, corrections de copies, membre du jury du Grand oral.

Direction de thèse :

« L'évolution de la loi dite Badinter du 5 juillet 1985 au service de la réparation des dommages corporels », Cynthia Pedrazzani, débutée en septembre 2022, contrat doctoral de l'université de Bourgogne.

Participation à des jurys de soutenance de thèses :

M. Rémi Nguyen, *Réflexion sur la codification du droit civil en Birmanie*, sous la dir. de J. Heinich, Université de Bourgogne, soutenue le 5 juillet 2018 (Prés.).

M. Saif Al Mesafri, *Le contrat de sécurité privée en droit français et émirati*, sous la dir. de Ph. Delebecque, Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), soutenue le 7 mai 2018 (Rapp.).

Mme Andrea Llana Franco, *Etude comparée du commerce international des organismes génétiquement modifiés (OGM) et du droit européen*, dir. M. Goré (Paris 2), soutenue le 23 janv. 2019 (Prés.).

Mme Bérénice Hahn de Bykhovetz, *Les faits justificatifs de la diffamation*, dir. A. Lepage (Paris II), soutenue le 16 nov. 2018.

M. Alizera Yazdanian, *Les conditions traditionnelles de la responsabilité civile et les évolutions contemporaines : Approche théorique et pratique*, dir. Ph. Delebecque (Paris I), soutenue le 9 juill. 2019 (Rapp.).

Mme Emmanuelle Lemaire, *Risques sanitaires sériels et responsabilité civile*, dir. M. Goré et D. Mazeaud (Paris 2), soutenue le 6 juill. 2020.

M. Lionel Bosc, *Le préjudice collectif – Contribution à l'étude des atteintes à l'intérêt collectif*, dir. G. Beaussonie (Toulouse Capitole), soutenue le 4 déc. 2020 (Rapp.).

M. Pascal Guillon, *Le droit britannique face au terrorisme*, dir. D. Baranger (Paris 2), soutenue le 14 sept. 2021 (Prés.).

Mme Corinne Louis, *L'obligation d'information et le devoir de conseil dans les ventes immobilières*, dir. L. Leveneur (Paris 2), soutenue le 11 avril 2022 (Rapp.).

Mme Mathilde Dubost, *L'appréhension de l'économie collaborative par le droit privé et le droit européen*, dir. M. Goré (Paris 2), soutenue le 18 mai 2022 (Rapp.).

Mme Myungsun Baek, *La prescription acquisitive, comparaison du droit français et du droit coréen*, soutenue le 3 octobre 2022 (Rapp.).

Participation à des jurys de sélection de prix de thèse :

Membre du jury du prix de thèse en droit pénal Émile Garçon 2021.

Membre de Comités de sélection :

- Université de Clermont-Ferrand (COS MCF), 2018.
- Université d'Aix-Marseille (COS MCF), 2019.
- Université Paris 8 (COS MCF), 2019.
- Université Lyon 2 (COS MCF), 2020.
- Université de Bourgogne (COS Pr), 2021.
- Université Lyon 3 (COS MCF), 2022.

Divers :

- Fiches pédagogiques, « Les matières juridiques », LexisNexis. Mise à jour annuelle.
- Directions de mémoires.
- Participation à la conférence d'agrégation de l'université Paris Panthéon Assas (samedi 15 octobre 2022 et samedi 18 novembre 2022).